



18 avril 2019

# Propositions socio-économiques

**NVA**  
DE VERANDERING WERKT

## La politique de relance économique porte ses fruits

Notre tissu économique est solide. De nombreuses entreprises flamandes figurent dans le top mondial et le nombre de starters atteint des sommets historiques. Le chômage est à son plus bas niveau jamais atteint et un nombre record de personnes ont un emploi. Nous sommes fiers de la politique de relance économique menée au cours des cinq dernières années. La réduction des impôts, la modération salariale, la réforme de l'impôt des sociétés, la politique d'activation sur le marché du travail, les mesures fiscales pour les starters, etc. ont contribué à ces excellents résultats. Le tax shift a permis d'augmenter le salaire mensuel net des plus bas revenus, les PME paient moins d'impôts et des investissements ont été consentis en faveur des plus vulnérables au sein de notre société. Sous le gouvernement fédéral Michel I et le gouvernement flamand Bourgeois, l'emploi a augmenté de 224 000 personnes, principalement à travers la création d'emplois dans le secteur privé. Le pouvoir d'achat a augmenté de plus de 5 % au cours de cette législature.

Des avancées importantes ont été réalisées sur le marché du travail flamand ces dernières années. Le gouvernement flamand a pleinement exploité les possibilités offertes par ses nouvelles compétences et la conjoncture favorable.

Les lignes de fracture régionales sur le marché du travail sont dès lors de plus en plus nettes et profondes. En 2018, en Flandre, 74,6 % de l'ensemble des 20-64 ans avaient un emploi, contre seulement 63,7 % en Wallonie et 61,4 % à Bruxelles. Par rapport à la population active, la Wallonie et Bruxelles comptent respectivement près de 2 et 2,5 fois plus de demandeurs d'emploi bénéficiant d'une allocation que la Flandre.

Et les verrous fédéraux empêchent toute nouvelle avancée sur le marché du travail. La Flandre compte bien intégrer le top européen et atteindre un taux d'activité d'au moins 80 %. La poursuite de la régionalisation de la politique de l'emploi s'impose donc.

## Le travail n'est pas terminé, nous devons poursuivre sur notre lancée

Nous devons poursuivre notre politique socio-économique afin de permettre à encore plus de personnes d'avoir et de garder un emploi. L'essence du travail est de permettre de construire ensemble notre société et de faire en sorte que chaque individu puisse déployer ses talents et bâtir quelque chose pour lui et ses proches. Nous devons par ailleurs offrir la meilleure protection sociale possible à ceux qui en ont besoin.

La Flandre doit devenir un pôle d'attraction pour les personnes bien formées et créatives. Nous devons investir comme il se doit dans l'innovation, la recherche et le développement. Une économie saine est faite de jeunes entrepreneurs, d'entreprises en croissance et de grands acteurs internationaux, de PME fortement ancrées et d'une classe moyenne en bonne santé.





## Plus de personnes au travail

Notre marché du travail doit être organisé de façon à ce que quiconque est en mesure de travailler soit reconnu, encouragé et récompensé. Maintenir plus de travailleurs en activité plus longtemps constitue la meilleure garantie d'assurer la prospérité et le bien-être des générations futures. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons financer les besoins croissants en matière de sécurité sociale sans nouveaux impôts ni dettes supplémentaires. Nous avons des postes vacants, mais ils ne sont pas tous pourvus. Nous devons stimuler l'offre, par exemple en limitant les allocations de chômage dans le temps. Nous devons également moderniser la loi sur le travail, en nous concentrant sur la flexibilité et le travail sur mesure.

Un emploi reste la meilleure garantie contre la pauvreté. Un revenu du travail peut briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle, fait reposer notre système de sécurité sociale sur plus d'épaules et assure une protection sociale solide pour l'avenir. Le passage à un emploi rémunéré n'étant pas directement possible ou réalisable pour tous, nous devons renforcer l'efficacité des allocations les plus basses.

## Économiser au lieu d'imposer

Un déficit budgétaire est une charge pour les générations futures. La N-VA défend donc la sobriété budgétaire et les économies. L'épargne pèse en effet moins lourd sur la croissance que des impôts plus élevés. Le budget doit être en équilibre à tous les niveaux et les dettes doivent être sous contrôle. La Flandre montre la voie. Au niveau fédéral, la N-VA a permis au gouvernement de réaliser les 3/4 du chemin vers l'équilibre budgétaire.



## Des impôts réduits pour quiconque travaille, épargne et entreprend

Les Flamands qui travaillent, épargnent et entreprennent forment la colonne vertébrale de notre société. Ils sont la clé de notre prospérité. Les autorités ne doivent pas presser ces durs travailleurs flamands comme des citrons. Au contraire : celui qui travaille doit être protégé contre des impôts trop élevés et une surcharge réglementaire.

## Des pensions plus élevées

Quiconque a cotisé pendant toute sa vie doit pouvoir bénéficier d'une pension bien méritée. Nous méritons mieux qu'un pays aux impôts élevés, aux pensions basses et à la facture du vieillissement non couverte la plus élevée. La réforme des pensions a eu un impact positif majeur sur la viabilité sociale et financière de notre système de pension à long terme.

La Belgique reste néanmoins dans le top 3 des pays de l'UE aux coûts du vieillissement les plus élevés. Au cours des prochaines années, nous allons devoir mettre en place de nouvelles réformes des pensions afin de compenser les coûts grimpants du vieillissement et augmenter l'âge de départ effectif vers la moyenne de l'Union européenne.

## La Flandre pour la croissance et l'innovation

La N-VA entend plus que jamais faire de la Flandre un véritable vivier pour les entreprises débutantes, en croissance et ancrées.





Nous devons continuer d'investir dans l'innovation. Nous renforcerons ainsi les fondements de notre économie du savoir basée sur la technologie flamande, offrirons à nos entreprises un avantage concurrentiel et améliorerons la position de la Flandre en tant que région innovante sur le plan international.

Nous devons soutenir et ancrer au maximum les entreprises en croissance flamandes prometteuses à travers des fonds flamands. La Flandre doit devenir une référence mondiale pour différents secteurs et technologies innovants et être à la pointe de l'entrepreneuriat numérique. S'accrocher obstinément aux recettes du passé ne fonctionnera pas à terme. Nous devons dès lors supprimer les entraves juridiques aux nouveaux business models. Nous devons aussi soutenir nos entreprises, nos indépendants et nos PME existants dans leur transition vers l'innovation, la professionnalisation et la responsabilité sociale.

Nous avons besoin d'une infrastructure (télécom) solide en guise de colonne vertébrale. Nous devons veiller à ce que les règles du jeu soient équitables pour toutes les entreprises. Nous devons lutter contre la concurrence déloyale et les pratiques commerciales malhonnêtes.





# PROPOSITIONS POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

## **Nous voulons limiter les allocations de chômage dans le temps**

La Belgique est le seul pays au monde où un chômeur peut bénéficier d'allocations de chômage de manière illimitée dans le temps. Nous proposons une allocation plus élevée au départ, plus proche de l'ancien salaire, mais limitée à maximum deux ans, en fonction du nombre d'années de travail préalables. L'accent doit être mis en priorité sur la réactivation vers un nouvel emploi. Si cela ne fonctionne pas, une allocation d'activation forfaitaire doit être proposée en second lieu, avec une formation adéquate et un accompagnement vers un nouvel emploi. Cette allocation d'activation doit être limitée à un an maximum. Des mesures de transition doivent être prévues pour les chômeurs plus âgés.



## **Faire disparaître la prépension (RCC)**



Nous devons faire disparaître la prépension (RCC) en stoppant le flux actuel et en activant les personnes déjà en prépension.

## **Une concertation sociale constructive**

Nous devons adapter le modèle de concertation sociale. Les employeurs et les travailleurs doivent bénéficier de l'autonomie nécessaire au niveau sectoriel et de l'entreprise afin de leur permettre de déroger, d'un commun accord, aux conventions salariales conclues à un niveau supérieur.

## **Nous ne devons abandonner personne, car chaque talent compte**

Le VDAB doit offrir un accompagnement actif à chaque chômeur jusqu'à l'âge de 65 ans. Les demandeurs d'emploi porteurs d'un handicap doivent bénéficier d'un soutien supplémentaire. Nous devons impliquer activement les employeurs afin qu'ils transmettent un feed-back aux candidats et au VDAB, de façon à pouvoir agir activement sur les compétences manquantes et la motivation des demandeurs d'emploi.



Chacun doit pouvoir être actif au maximum de ses possibilités et participer à notre société. Le VDAB doit être le régisseur central qui assure un accompagnement actif et sur mesure des demandeurs d'emploi. Nous devons également aider au mieux les personnes qui ne sont pas (ou plus) actives sur le marché du travail, comme les malades de longue durée, à travers un accompagnement sur mesure vers un emploi.

Le grand groupe d'inactifs est en effet la clé de l'augmentation du taux d'activité. 57 % des femmes au passé migratoire ne sont même pas inscrites au VDAB, elles sont donc largement sous-représentées sur le marché du travail. Une politique d'activation volontaire est la seule réponse possible.

Chaque nouvel arrivant qui suit un parcours d'intégration doit être tenu de s'inscrire au VDAB. Le VDAB pourra ainsi l'accompagner plus rapidement vers un emploi.

### **Nous voulons une approche plus préventive des malades de longue durée et des incapacités de travail**

Nous voulons agir préventivement afin de réduire le nombre de personnes en incapacité de travail qui deviennent malades de longue durée. Pour ce faire, nous devons renforcer la collaboration entre tous les acteurs concernés. L'objectif est de faire en sorte que le travailleur en incapacité de travail se retrouve à nouveau sur le marché du travail de manière adaptée.

### **Miser sur les compétences**

La participation à la formation tout au long de la vie est plus basse en Flandre (8,7 %) que la moyenne de l'Union européenne (11 %). Nous devons renforcer la politique de compétences et miser davantage sur la formation tout au long de la vie. Nous voulons créer un droit annuel à des jours de formation pour chaque travailleur, vers une moyenne de cinq jours par an. Nous devons voir au-delà des diplômes et mettre plus en avant les aptitudes et les compétences en établissant un visa compétences pendant la carrière et après un éventuel licenciement, en concertation avec les employeurs.





Les travailleurs plus âgés ne doivent plus être exclus du marché du travail en raison de leur coût : la détermination du salaire doit être basée sur les compétences et la productivité et non sur l'âge et l'ancienneté.

### **Mieux faire correspondre l'enseignement au marché du travail**

Nous sommes pour une mise en œuvre rapide et étendue du nouvel apprentissage dual et son extension à l'enseignement supérieur. Pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs également, l'apprentissage sur le lieu de travail est la meilleure façon d'acquérir des compétences et d'accumuler de l'expérience. Nous devons stimuler notre enseignement via des mécanismes de financement afin de l'orienter de façon à offrir les compétences dont nos entreprises ont besoin, maintenant et à l'avenir.

### **Économie sociale**

Les entreprises de l'économie sociale feront l'objet d'un traitement transparent, correct et équitable. Toutes les entreprises doivent avoir la possibilité de recruter des travailleurs du groupe cible.

### **Maîtrise des coûts salariaux**

Nous voulons prolonger l'exonération totale de cotisations de sécurité sociale pour l'engagement d'un premier travailleur. La réduction des cotisations de sécurité sociale pour les deuxième à sixième travailleurs sera octroyée automatiquement.



# PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE PENSIONS

## Assurer et renforcer les pensions

La N-VA est et reste favorable à la pension légale en tant que premier pilier solide et fiable. L'introduction du système à points doit renforcer le principe d'assurance dans la constitution de la pension légale. Nous voulons que la pension redevienne une assurance sociale avant tout pour la classe moyenne travailleuse. Quiconque travaille davantage et cotise plus bénéficiera ainsi d'une meilleure pension.

La pension minimum pour les personnes ayant une longue carrière doit être augmentée de manière substantielle. Les conditions d'octroi doivent être simplifiées et harmonisées, afin que les personnes ayant une carrière mixte aient autant droit à une pension minimum. Nous souhaitons assouplir l'examen des moyens d'existence pour les plus de 65 ans bénéficiant d'une assistance (GRAPA) et qui ont travaillé et ont donc constitué des droits à la pension.

La pension complémentaire doit être élargie et approfondie en tant que deuxième pilier. Nous voulons encourager les partenaires sociaux à consacrer une partie de la marge disponible des accords salariaux pour des versements dans les pensions complémentaires.

## Solidarité avec les jeunes générations

Les projections démographiques montrent que l'espérance de vie en Belgique devrait encore augmenter de 7,8 ans pour les hommes et 6,6 ans pour les femmes d'ici 2070. Si nous voulons garantir l'abordabilité de nos pensions et la solidarité avec les jeunes générations, l'âge de la pension effectif doit donc évoluer en fonction de cette espérance de vie.

Il est évident que le soutien de la société envers une augmentation de l'âge légal de la pension restera limité tant qu'il existera des catégories privilégiées avec un âge de la pension légal de 55 ou 56 ans. L'âge de la pension de ces catégories privilégiées doit être augmenté pour atteindre celui des autres salariés et fonctionnaires.



### **Faire peser davantage les périodes de travail effectif dans la constitution de pension**

Nous voulons renforcer le lien entre les périodes de travail effectif, les cotisations versées et la constitution de pension. Aujourd'hui, environ un tiers des droits à la pension sont basés sur des périodes non prestées. Cette assimilation doit être maintenue uniquement là où cela se justifie d'un point de vue social, comme pour les périodes de maladie, de congé de maternité, de congé parental et les différents congés d'assistance, mais réduite pour les périodes de prépension et de chômage de longue durée.

### **Harmonisation du système de pension des fonctionnaires, des salariés et des indépendants**

Nous souhaitons harmoniser le système de pension des fonctionnaires, des indépendants et des salariés. Tout le monde doit travailler aussi longtemps avant de pouvoir prendre sa pension et avoir une carrière de 45 ans pour bénéficier d'une pension complète.





# PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

## Récompenser le travail et miser sur l'augmentation du pouvoir d'achat

Les charges des travailleurs doivent continuer de baisser. Nous voulons assurer les baisses d'impôts réalisées par le passé, qui se concentraient sur les bas salaires, et les compléter en faveur de la classe moyenne. Pour permettre à ces personnes d'avoir un meilleur salaire net, nous devons élargir les tranches d'imposition et supprimer en premier lieu la tranche de 45 %. Nous devons également aborder le problème du piège fiscal de la pension et de l'activité et permettre aux pensionnés d'avoir une activité professionnelle complémentaire sans être sanctionnés fiscalement.

## Encourager l'esprit d'entreprise

Nous sommes favorables à une poursuite de la réforme de l'impôt des sociétés. Le tarif de l'impôt des sociétés doit continuer de baisser et tendre vers la moyenne de l'UE. Il est encore possible de le faire de manière neutre du point de vue budgétaire en supprimant les régimes dérogatoires.

Nous souhaitons mettre en place une déduction d'entreprise. Les personnes qui travaillent via une société sont imposées selon l'impôt des sociétés, mais celles qui travaillent via une entreprise individuelle le sont selon l'impôt des personnes physiques. Nous souhaitons mettre en place une déduction d'entreprise pour les entreprises individuelles afin de créer un terrain de jeu équitable pour les entreprises avec ou sans société.

Nous souhaitons réduire les charges administratives fiscales pour les entreprises et offrir davantage de chances au modèle collaboratif. Le fisc et les entrepreneurs doivent être des partenaires et leur relation doit être basée sur la confiance.



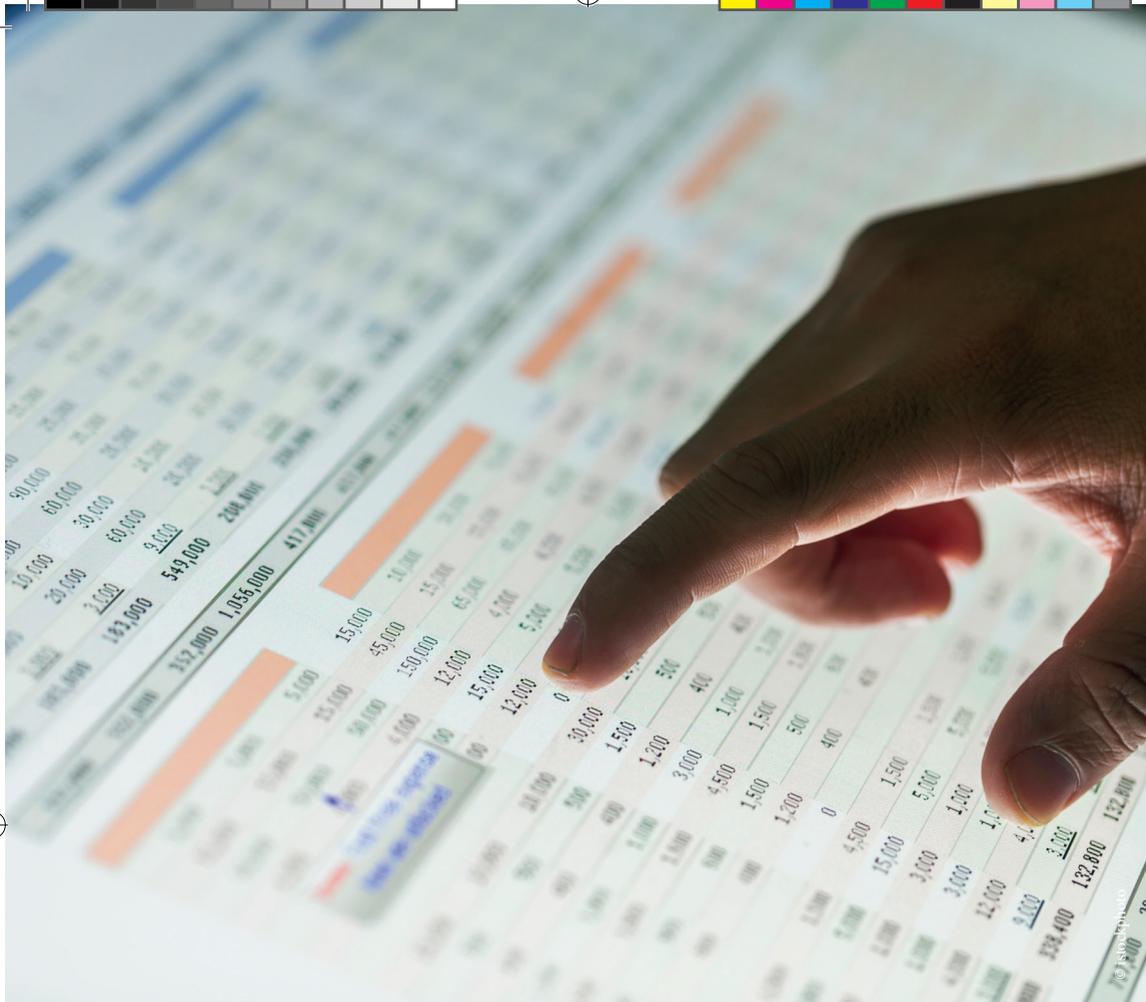
## Récompenser l'épargne et les investissements

Le traitement fiscal des revenus mobiliers doit être aligné au maximum. L'exonération des dividendes doit être étendue et valoir également pour les revenus issus des fonds et obligations. Nous voulons réduire la complexité de la fiscalité de l'épargne et étendre au maximum la base imposable. Les revenus générés doivent permettre de réduire le tarif du précompte mobilier.

Nous souhaitons la mise en place d'un panier large pour l'épargne à long terme (épargne-pension, actions de l'employeur, certains placements, cotisations propres assurance-groupe...) avec maintien des droits existants. Chaque contribuable pourrait remplir ce panier comme il l'entend.

Nous voulons poursuivre la simplification de la déclaration d'impôt. La réduction du nombre de codes doit être prioritaire. L'avertissement-extrait de rôle doit être plus lisible afin que le décompte d'impôt soit plus clair.





## PROPOSITIONS EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE

Les mesures prises sur le plan budgétaire n'ont pas non plus été négligeables. La Flandre a atteint l'équilibre budgétaire, et même un excédent, malgré la facture de plusieurs milliards qu'elle a reçue à la suite de la sixième réforme de l'État. Une réduction du déficit public général de 3,1 % du PIB en 2014 à 0,7 % du PIB en 2018 a été réalisée (11 milliards d'euros), alors que la facture du vieillissement n'a jamais été aussi élevée et que les circonstances n'ont pas toujours été favorables. Pensons à la plus grande crise des réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale, au terrorisme sur notre sol ou encore à la menace du Brexit.

### **Des comptes en ordre**

Nous ne pouvons pas renvoyer les factures, ni à la prochaine génération, ni à d'autres autorités. Chaque gouvernement doit remettre de l'ordre dans son budget.

Notre principe est le suivant : « ne pas dépenser plus que ce que l'on perçoit ». En évitant que les dépenses n'augmentent plus vite que les revenus ou la croissance économique, nous souhaitons réduire les prélèvements publics et remettre les comptes en ordre. Nous maintiendrons par exemple la norme de croissance dans le domaine des soins de santé 1,5 % au-dessus de l'inflation.

### **Favoriser les investissements publics**

Nous voulons permettre 1 milliard d'euros d'investissements supplémentaires au niveau flamand à travers une meilleure gestion et une rationalisation des dépenses. Nous souhaitons fixer une norme d'investissement flamande afin de satisfaire aux besoins d'investissement de la Flandre. Nous limiterons ainsi également l'augmentation des autres dépenses.

### **Réduction de la dette**

La dette publique doit poursuivre sa baisse. Nous avons initié une diminution et devons la maintenir et la renforcer. La réduction de la dette doit être le point de départ des contrôles budgétaires.

Les autorités doivent également se concentrer sur leurs missions fondamentales. En vendant les participations publiques non stratégiques, nous réduirons plus rapidement la dette publique.



## PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE

### L'emploi, meilleure arme contre la pauvreté

Nous voulons exploiter au maximum les possibilités offertes par le trajet sur mesure obligatoire pour les bénéficiaires d'un revenu d'intégration et, le cas échéant, le service communautaire, et les suivre de près. Le service communautaire permet aux bénéficiaires d'un revenu d'intégration d'acquérir de l'expérience professionnelle et de montrer qu'ils satisfont à la condition légale en matière de disposition au travail. Nous souhaitons encourager les CPAS qui misent sur l'activation et l'intégration des bénéficiaires d'un revenu d'intégration à travers des incitations financières.

Nous devons permettre aux CPAS et aux administrations locales d'imposer des sanctions aux bénéficiaires d'un revenu d'intégration qui refusent un trajet vers un emploi et l'intégration.



Nous voulons stimuler et rendre plus intéressante la combinaison d'un emploi rémunéré et d'une allocation afin que les personnes concernées dépendent moins des allocations (cf. Pays-Bas). Nous étendrons ainsi la possibilité de combiner un revenu d'intégration ou une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée avec un revenu professionnel partiel.

### **Les allocations en tant que filet de sécurité**

Il n'est pas normal que les personnes qui ont déjà contribué reçoivent moins que celles qui n'ont pas (encore) contribué. Les allocations de sécurité sociale doivent être supérieures à l'aide sociale.

Nous voulons continuer d'indexer automatiquement les allocations sociales et prévoir l'espace budgétaire nécessaire afin de lier les allocations sociales et les minima au bien-être.

Sur le modèle néerlandais et scandinave, nous voulons définir le montant de la Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) au prorata de la durée de séjour, le montant total correspondant à une durée de séjour de 40 ans.

Nous avons déjà limité les avantages fiscaux et sociaux pour les nouveaux arrivants. Nous voulons poursuivre sur cette voie et renforcer le lien avec la durée de séjour et les revenus professionnels.

Nous souhaitons moderniser et harmoniser les différents contrôles des ressources dans le cadre de l'aide sociale avec, entre autres, une exonération totale du logement familial, la prise en compte des patrimoines immobiliers à l'étranger et une nouvelle augmentation du montant d'exonération des revenus du partenaire dans le calcul de l'allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée.

### **Aider ceux qui en ont vraiment besoin**

Nous voulons que les avantages sociaux dépendent du montant des revenus et non du régime d'allocations.

Afin de nous assurer que l'aide parvienne à ceux qui en ont réellement besoin, nous comptons lutter activement contre la fraude, créer un cadre clair pour les nouvelles formes de logement et réclamer le remboursement des allocations versées indûment. Les familles vivant dans la pauvreté doivent recevoir l'aide d'un coach familial unique et non d'une armée d'assistants.

## **PROPOSITIONS POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

- 1. Nous voulons limiter les allocations de chômage dans le temps.**
- 2. Faire disparaître la prépension (RCC).**
- 3. Une concertation sociale constructive.**
- 4. Nous ne devons abandonner personne, car chaque talent compte.**
- 5. Nous voulons adopter une approche plus préventive des malades de longue durée et des incapacités de travail.**
- 6. Miser sur les compétences.**
- 7. Mieux faire correspondre l'enseignement au marché du travail.**
- 8. Économie sociale.**
- 9. Maîtrise des coûts salariaux.**

## **PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE PENSIONS**

- 1. Assurer et renforcer les pensions.**
- 2. Solidarité avec les jeunes générations.**
- 3. Faire peser davantage les périodes de travail effectif dans la constitution de pension.**
- 4. Harmonisation du système de pension des fonctionnaires, des salariés et des indépendants.**

## **PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ**

1. Récompenser le travail et miser sur l'augmentation du pouvoir d'achat.
2. Encourager l'esprit d'entreprise.
3. Récompenser l'épargne et les investissements.

## **PROPOSITIONS EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE**

1. Des comptes en ordre.
2. Favoriser les investissements publics.
3. Réduction de la dette.

## **PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE**

1. L'emploi, meilleure arme contre la pauvreté.
2. Les allocations en tant que filet de sécurité.
3. Aider ceux qui en ont vraiment besoin.



### **Philippe Muyters**

- Pousseur de liste au Parlement flamand à Anvers
- Ministre flamand de l'Économie et de l'Emploi

### **Johan Van Overtveldt**

- 3<sup>e</sup> à l'Europe
- Ancien ministre des Finances

### **Jan Jambon**

- Tête de liste à la Chambre à Anvers
- Député fédéral
- Bourgmestre
- Candidat Premier ministre

### **Zuhal Demir**

- Tête de liste à la Chambre dans le Limbourg
- Député fédéral



**NVA**  
DE VERANDERING WERKT

[francais.n-va.be](http://francais.n-va.be)